



Recours sur annulation inscription par l'université

Par **Nastyze**, le **17/09/2009** à **22:35**

Bonjour,

Je souhaiterais connaître les critères pour que l'Université annule l'inscription d'une étudiante.

En effet, je me suis inscrite à l'Université, j'ai reçu ma carte étudiante et mes certificats de scolarité.

Le lendemain, le responsable de la formation annule mon inscription au motif que j'étais sur liste d'attente, il n'y a pas eu de désistements dans cette licence professionnelle.

Je me suis inscrite en formation continue et non en formation initiale.

J'ai la carte étudiante tamponnée par l'établissement.

De quel recours je dispose pour au moins assister au cours?